

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-BONNET-PRES-RIOM

L'an deux mille vingt, le 6 juillet à 20 heures 30, le Conseil municipal de la commune de SAINT-BONNET-PRES-RIOM, dûment convoqué, s'est réuni en session extraordinaire à la salle des fêtes, sous la Présidence de M. Denis ROUGEYRON, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 19

Date de convocation du conseil municipal : le 1^{er} juillet 2020

Présents : M. Denis ROUGEYRON, Maire, M. Bernard GAILLOT, Mme Aline FAURE, M. Thierry BAILLARGEAT, Mme Véronique DE MARCHI, M. Antonio MARQUES, Adjoint, Mme Claudine MADUBOT, M. Michel COHADE, Mme Marie-France LEGILE, M. Philippe GIRARD, Mme Isabelle LEPRINCE, Mme Agnès CERCY, Mme Corinne BELARD, Mme Flore COURTEJAIRE, M. Alban ROUGEYRON, M. Valentin BELKADI, M. Jean-Marc ROLLIN, Mme Lorrène SARAZIN, M. Gérard LÉVY.

Absent : Néant

M. Valentin BELKADI a été nommé secrétaire.

Le compte rendu du conseil municipal du 08 juin 2020 est adopté à l'unanimité.

Denis ROUGEYRON présente M. Gérard LÉVY, installé conseiller municipal en remplacement de M. Guy GATIGNOL, décédé. Il rend hommage à ce dernier qui a fait preuve d'engagement en tant qu' élu.

Il explique qu'après le décès de Guy GATIGNOL, Mme Jacqueline BASTIDE ayant renoncé à siéger au sein du conseil municipal, M. Gérard LÉVY a accepté sa fonction de conseiller municipal.

Le conseil municipal respecte une minute de silence en hommage à Guy GATIGNOL.

1 – DESIGNATION DE DELEGUES AUX ORGANISMES COMMUNAUX

QUESTION N° 1-1

Délibération n° D036_2020

OBJET : Commission Communale d'Action Sociale (CCAS)

Rapporteur : Denis ROUGEYRON

M. ROUGEYRON rappelle que Guy GATIGNOL avait été élu membre du CCAS. Il propose de le remplacer.

Jean-Marc ROLLIN est candidat.

A l'unanimité, Jean-Marc ROLLIN est désigné membre du CCAS.

QUESTION N° 1-2

Délibération n° D046_2020

OBJET : Représentant auprès du Corps des Sapeurs-Pompiers

Rapporteur : Denis ROUGEYRON

A l'unanimité, M. Gérard LÉVY est nommé délégué auprès des sapeurs-pompiers en remplacement de M. Guy GATIGNOL.

QUESTION N° 1-3

Délibération n° D037_2020

OBJET : Commission d'Appel d'Offres

Rapporteur : Denis ROUGEYRON

M. Jean-Marc ROLLIN, nommé délégué suppléant au sein de la Commission d'appel d'offres, lors du dernier conseil municipal, souhaite quitter cette commission.

M. Gérard LÉVY, colistier de M. Jean-Marc ROLLIN, est candidat à ce poste.

A l'unanimité, M. Gérard LÉVY, est nommé délégué suppléant au sein de la Commission d'appel d'offres.

QUESTION N° 1-4

Délibération n° D042_2020

OBJET : COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Rapporteur : M. le Maire

Elle a pour rôle de valider ou de corriger les évaluations fiscales proposées par les Services Fiscaux à partir des dossiers d'urbanisme ou de réactualisation de certains dossiers.

M. Le Maire présente la liste de 32 personnes dans laquelle le Directeur des Services Fiscaux désignera 8 membres titulaires et 8 membres suppléants :

Thierry BAILLARGEAT, 12 bis rue Michel de l'Hospital

Patrice BELKADI, 13 rue des Roses

Jean-Paul BERTHET, 37 rue Francisque Gaillot

Jean-Claude BILLAUD, 7 Lotissement Le Grand Chirol
Alexis BOYER, 60 bis avenue de Châtel-Guyon
Dominique CERCY, 82 rue Parmentier
Guillaume CHABAT, 26 rue de la République
Jacques CHASSAGNOUX, 32 avenue de Châtel-Guyon
André CHAUTY, 14 rue Francisque Gaillot
Renée COURTEJAIRE, 2 rue Parmentier
Isabelle DAULY, 1 allée des pêcheurs
Alain DETRUY (membre extérieur) domicilié à Coudes, chemin du Poumaret
Guy EYBOULET, 61 avenue de Châtel-Guyon
Régis FAUCHEUX, 34 avenue de Châtel-Guyon
Bernard GAILLOT, 102 rue Parmentier
Damien GAILLOT, 20 rue Jeanne d'Arc
Jean-Marc GAILLOT, 100 avenue de Châtel-Guyon
William GAY, 25 avenue de Riom
Michèle GIMEL, 1 rue Michel de l'Hospital
Philippe LEGILE, 9 rue du 8 mai 1945
Gérard LEVY, 18 avenue de la Libération
Jean-Michel MADUBOT, 26 rue de l'Enclos
Bernard MANUGERRA, 10 bis rue Michel de l'Hospital
Antonio MARQUES, 17 bis rue de l'Enclos
José MARQUES, 25 avenue Desaix
Boris NOWIK, 49 avenue de la Libération
Jean-Yves PICHON, 61 Bis avenue de Châtel-Guyon
Michèle RELIER, 12 rue Pasteur
Jean-Marc ROLLIN, 5 avenue du Dr Attaix
Jean-Marie ROLLIN, 54 rue Parmentier
Marc ROUGANNE (membre extérieur) domicilié à Yssac-La-Tourette, Champ Foiroux
Alain ROUGEYRON, 1 rue Marguerite Duclaud

Le Conseil municipal n'émet pas d'opposition à cette liste.

QUESTION N° 1-5

Délibération n° D035_2020

OBJET : SEMERAP – autorisation de fonction au conseil d'administration

Rapporteur : Denis ROUGEYRON

M. le Maire rappelle que, lors de la précédente réunion, M. Thierry BAILLARGEAT a été désigné par le conseil municipal, représentant de la commune aux assemblées générales des actionnaires, à l'assemblée spéciale des Petits Porteurs et au comité de contrôle analogue de la SEMERAP.

Il propose également au conseil municipal :

- D'autoriser M. Thierry BAILLARGEAT à assurer la fonction de Président de l'assemblée spéciale des Petits Porteurs et du comité de contrôle analogue, de siéger au conseil d'administration et également d'occuper toute fonction qui pourrait lui être confiée par le conseil d'administration ;
- D'autoriser M. Thierry BAILLARGEAT, membre du conseil d'administration à percevoir, au titre de sa fonction (Vice-Président, secrétaire du conseil d'administration ou membre du bureau) au sein de la société SEMERAP, une rémunération maximum annuelle de 5.000 € pour l'un de ces mandats au sein du conseil d'administration sous réserve de l'approbation de l'assemblée générale ordinaire de la SEMERAP ou à percevoir, au titre de membre du conseil d'administration, une indemnité de 100 € bruts par présence en réunion.

Adopté à l'unanimité.

QUESTION N° 1-6

INFORMATION COMMISSIONS MUNICIPALES

Commission Revitalisation et embellissement du centre-bourg et du patrimoine

Animateur : Bernard GAILLOT

Membres :

- Antonio MARQUES
- Véronique DE MARCHI
- Isabelle LEPRINCE
- Bernard MANUGUERRA
- Guillaume CHABAT
- Corine VEDRINE

Commission sports

Animateur : Antonio MARQUES

Membres :

- Jean-Michel MADUBOT
- Julie GAILLOT
- Christophe GOUTTEBARON
- Bernard GAILLOT
- Jean-Marc ROLLIN
- Alban ROUGEYRON
- 2 membres du CSSB
- 2 membres de l'OSB
- 2 membres du TCSB

Commission rurale et agricole

Animateur : Michel COHADE

Membres :

- Christian CHAMPION
- André CHAUTY
- Pierre COHADE
- Jean-Marie FILIOL
- Michel GOMICHO
- Adrien MONTROY
- Benjamin ROUGANNE
- Jean-Claude BILLAUD
- Philippe GIRARD
- Romain LECOMTE
- Daniel RELIER
- Thierry BAILLARGEAT

Commission Environnement et mobilité

Animateur : Philippe GIRARD

Membres :

- Véronique de MARCHI
- Flore COURTEJAIRE
- Lorrène SARAZIN
- Michel COHADE
- Alban ROUGEYRON
- Bernard MANUGUERRA
- Romain LECOMTE

Commission Culturelle

Animatrice : Flore COURTEJAIRE

Membres :

- Valentin BELKADI
- Agnès CERCY
- Marie-France LEGILE
- Christine AUTHIER
- Jacqueline BASTIDE
- Réjane BESSEDE
- Annie BRIQUET
- Anaïs CERCY
- Nadège CHEFDEVILLE
- Marlène CHITAN
- Christelle MULLER
- Marion ROUGEYRON

Commission intergénérationnelle

Animatrice : Agnès CERCY

Membres :

- Corinne BELARD
- Evelyne DROUIN
- Sabine LEVADOUX
- Marie-Noëlle FLEURIER
- Marie-France LEGILE
- Dominique MIOUX
- Valérie RODRIGUEZ
- Claudine MADUBOT
- Denis ROUGEYRON

Commission communication

Animateur : Valentin BELKADI

Membres :

- Marie-France LEGILE
- Alban ROUGEYRON
- Bernard GAILLOT
- Antonio MARQUES
- Denis ROUGEYRON
- Stéphane BESSEDE
- Jean-Jacques PINARD
- Philippe GIRARD

Commission cadre de vie et sécurité

Animatrice : Véronique DE MARCHI

Membres :

- Philippe GIRARD
- Thierry BAILLARGEAT
- Michel COHADE
- Catherine CONSTANT
- Boris NOWIK
- Jean-Claude BILLAUD
- Alexis BOYER
- Bernard MANUGUERRA
- Guillaume CHABAT
- Jacqueline BASTIDE

Commission des Jeunes

Animatrice : Corinne BELARD

Membres :

- Antonio MARQUES
- Valentin BELKADI
- Réjane BESSEDE
- Alban ROUGEYRON
- Michèle RELIER

CCAS

Denis ROUGEYRON revient sur la composition du CCAS. Cette commission est composée de 7 membres du conseil plus le Maire et de 7 membres extérieurs. Le maire est Président et membre de droit.

Marie LEGILE donne la liste des membres extérieurs :

- Anne CONSTANT, représentante de l'UDAF
- Claude BAILLARGEAT, représentante du secours populaire
- Martine BARTKOWSKI
- Sabine LEVADOUX
- Sylvie CHIFFE
- Dominique DROUIN
- Nadine BOURDAROT

QUESTION N° 1-7

Délibération n° D044_2020

OBJET : Désignation de représentants auprès du Comité de jumelage

A l'unanimité, sont nommés représentants du conseil municipal auprès du Comité de jumelage :

- M. Bernard GAILLOT
- M. Antonio MARQUES
- Mme Claudine MADUBOT
- Mme Véronique DE MARCHI
- M. Gérard LEVY

Le Maire est membre de droit.

2 – DESIGNATION DE DELEGUES AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

QUESTION N° 2-1

Délibération n° D038_2020

OBJET : Désignation de délégués au sein du Secteur Intercommunal d’Energie de RIOM

Rapporteur : Antonio MARQUES

Vu les élections de mars 2020,

Considérant que la commune est adhérente au Syndicat Intercommunal d’Electricité et de Gaz Territoire d’Energie Puy-de-Dôme,

Conformément aux articles 6.1.1 et 6.1.2 des dits statuts, la commune de Saint-Bonnet-près-Riom, doit désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant au Secteur Intercommunal d’Energie de RIOM.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide de procéder à l’élection d’un délégué titulaire et d’un délégué suppléant qui représenteront la commune au Secteur Intercommunal d’Energie de RIOM.

Compte tenu du résultat du vote, M. Antonio MARQUES et Mme Flore COURTEJAIRE ont été élus délégué titulaire et délégué suppléant auprès du Secteur Intercommunal d’Energie de Riom.

Adopté à l’unanimité.

QUESTION N° 2-2

Délibération n° D039_2020

OBJET : Election des délégués auprès du syndicat mixte pour l’aménagement de la Haute Morge

Rapporteur : Michel COHADE

Michel COHADE propose de nommer un délégué titulaire et un délégué suppléant auprès du Syndicat Mixte pour l’Aménagement de la Haute Morge dont fait partie la commune de Saint-Bonnet-près-Riom.

A l’unanimité, M. Bernard GAILLOT est nommé délégué titulaire et M. Antonio MARQUES est nommé délégué suppléant.

3 – FINANCES

QUESTION N° 3-1

Délibération n° D040_2020

OBJET : Décision modificative n° 2 – Virements de crédits

Rapporteur : Aline FAURE

Désignation	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
D 2313 op 167 Travaux bâtiments divers		20 000 €
D 2315 op 246 Travaux de voirie 2020	20 000 €	
TOTAL D 23 Immobilisations en cours	20 000 €	20 000 €

Adopté à l'unanimité.

Gérard LEVY demande quels sont les travaux de voirie qui avaient été prévus et qui ne seront pas faits en 2020.

Aline FAURE répond que les travaux Route des Caillots n'ont pas encore été commandés. Elle pense que 40000 € peuvent suffire pour réaliser ces travaux.

QUESTION N° 3-2

Délibération n° D041_2020

OBJET : Adhésion au groupement d'achat d'électricité du SIEG – Territoire d'Energie du Puy-de-Dôme

Rapporteur : Aline FAURE

Vu les articles L. 331-1 à L. 331-4 et L. 337-7 du code de l'énergie ;

Vu les dispositions des articles L. 2113-6 à L. 2113-7 du code de la commande publique ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L. 1414-3 et L. 5211-10 ;

Vu la convention constitutive du groupement de commandes d'achat d'électricité ci-jointe en annexe.

Objet : Adhésion à un groupement de commandes et autorisation de signer les accords-cadres et marchés subséquents : **groupement SIEG – TE63 ELEC 2021**

Le groupement est constitué de façon permanente, autrement dit sans limite de durée,

Le coordonnateur du groupement est le Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz – Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme. Il sera chargé de signer et notifier les accords-cadres et marchés subséquents ;

La Commission d'appel d'offres du groupement sera celle du Syndicat Intercommunal d'Électricité et de Gaz – Territoire d'Énergie Puy-de-Dôme, le coordonnateur du groupement.

En conséquence, il vous est demandé :

- d'accepter les termes de la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité, annexée à la présente décision ;
- d'autoriser l'adhésion de la commune de Saint-Bonnet-près-Riom au groupement de commandes ayant pour objet l'achat d'électricité des contrats des segments C2, C3, C4 et C5 ;
- d'autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention de groupement ;
- d'autoriser le représentant du coordonnateur à signer les accords-cadres et marchés subséquents issus du groupement de commandes pour le compte de la commune de Saint-Bonnet-près-Riom, et ce sans distinction de procédures ou de montants lorsque les dépenses sont inscrites au budget.

Adopté à l'unanimité.

QUESTION N° 3-3

Délibération n° D043_2020

OBJET : Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) 2020 pour des travaux d'aménagement de la mairie et du point lecture.

Rapporteur : Mme Aline FAURE

Mme FAURE rappelle le projet de la municipalité d'installer le secrétariat de mairie au rez-de-chaussée du bâtiment 3 rue Jean Moulin, à la place de l'actuel point lecture.

Le point lecture serait installé dans la salle en rez-de-chaussée de la maison du peuple, 10 avenue de Riom.

Ces travaux d'aménagement permettront de rendre accessible le secrétariat de mairie aux personnes à mobilité réduite. Ce projet d'accessibilité est une des priorités de cette nouvelle majorité nouvellement installée.

Ces travaux d'aménagement pourraient débuter dès cet été. Une partie serait réalisée en régie par le personnel communal, les travaux plus importants nécessitant une compétence particulière seront confiés à des entreprises.

Ces travaux sont estimés à 17 000 € HT et peuvent bénéficier d'une aide de 30 % au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux. Mme FAURE propose donc de solliciter une subvention au titre de la DETR 2020.

A l'unanimité, le conseil municipal :

- Adopte le plan de financement et l'échéancier présenté
- Décide de solliciter une aide au titre de la DETR 2020 pour l'aménagement du secrétariat de mairie et du point lecture

Gérard LÉVY demande des précisions concernant cette opération d'investissement. Le déplacement de la bibliothèque est-il définitif ou temporaire ?

Denis ROUGEYRON lui répond que le déplacement de la bibliothèque est temporaire. La bibliothèque serait installée avenue de Riom pour environ 2 ans. En ce qui concerne le secrétariat de mairie, pour lui il est impensable de ne pouvoir accueillir correctement les personnes à mobilité réduite et donc il est indispensable d'installer ce secrétariat au rez-de-chaussée.

Jean-Marc ROLLIN précise que tout le monde en convient.

Les membres du groupe d'opposition précise qu'ils sont favorables à la demande de subvention DETR mais ils se demandent où la municipalité va avec des travaux qui ne sont pas complètement chiffrés.

4 – QUESTIONS DIVERSES

4-1 Information cartes d'identité – passeports

Denis ROUGEYRON informe que la mairie n'ayant pas les moyens en termes de locaux, ni en termes de budget, le bureau municipal a décidé de renoncer à l'installation d'un dispositif de recueil pour la délivrance des cartes d'identité et des passeports.

La commune n'a pas assez de budget pour assurer ce service.

Monsieur Le Sous-Préfet en a été informé.

4-2 Organigramme des services

L'organigramme des services est remis à chaque conseiller municipal.

4-3 Denis ROUGEYRON informe que des gens du voyage se sont installés au stade. L'AGSGV a été sollicitée et une convention a été signée avec ceux-ci.

4-4 Un arrêté municipal interdit de faire du feu au bord du ruisseau. Les gendarmes ont déjà verbalisé.
Avec l'appui de M. le Sous-Préfet, la municipalité va persévérer.

4-4 Jean-Marc ROLLIN, conseiller municipal et riverain de la place de la Liberté, expose les nuisances nocturnes que les riverains de la salle des fêtes subissent plusieurs soir par semaine. Ces nuisances sont dues à des regroupements de jeunes la nuit en pleine semaine.

Il pense qu'une démarche commune est à faire après des jeunes pour que cette situation cesse et que le bruit s'arrête à partir de 22 h.

Il précise qu'il n'a rien contre les jeunes.

Antonio MARQUES et Bernard GAILLOT répondent que tous les élus peuvent intervenir auprès des jeunes. Antonio MARQUES est allé les rencontrer.

4-5 Lorrène SARAZIN informe que la visibilité sur le pont de l'autoroute, sur la voie communale qui va vers la RD 2009 est très mauvaise. Des arbres sont à tailler.
Véronique DE MARCHI va prendre ce problème en considération.

4-6 Lorrène SARAZIN demande où seront situées les chicanes avenue de la Libération.

Véronique DE MARCHI répond que l'une se situera un peu après l'entrée en agglomération et la seconde entre le 18 et le 22 de cette avenue.

4-7 Gérard LÉVY revient sur les travaux. Il est étonné de la rapidité avec laquelle se décident ceux-ci.

Denis ROUGEYRON répond que dans un premier temps, il s'agit uniquement d'installer le secrétariat au rez-de-chaussée de la mairie. Dans un second temps, une étude d'aménagement du bâtiment dans son ensemble va être réalisée.

Pour l'instant, la municipalité réfléchit à l'aménagement uniquement.

Thierry BAILLARGEAT précise que dans un premier temps, il s'agit d'établir un programme de travaux qui correspondra aux besoins, de réaliser une étude de faisabilité et d'ensemble.

Dans un deuxième temps, il sera fait appel à un architecte qui établira un programme de travaux et d'aménagement sur lequel le conseil municipal répondra. Un chiffrage de ces travaux est prématuré. Pour l'instant, seul l'aménagement du secrétariat en rez-de-chaussée à la place de la bibliothèque est prévu.

Denis ROUGEYRON informe que le prochain conseil municipal se tiendra le 7 septembre 2020 à la salle des fêtes.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

ROUGEYRON Denis	Maire	
GAILLOT Bernard	1 ^{er} Adjoint	
FAURE Aline	2 ^{ème} Adjoint	
BAILLARGEAT Thierry	3 ^{ème} Adjoint	
DE MARCHI Véronique	4 ^{ème} Adjoint	
MARQUES Antonio	5 ^{ème} Adjoint	
MADUBOT Claudine	Conseillère municipale	
COHADE Michel	Conseiller municipal	
LEGILE Marie-France	Conseillère municipale	
GIRARD Philippe	Conseiller municipal	
LEPRINCE Isabelle	Conseillère municipale	
CERCY Agnès	Conseillère municipale	
BELARD Corinne	Conseillère municipale	
COURTEJAIRE Flore	Conseillère municipale	
ROUGEYRON Alban	Conseiller municipal	
BELKADI Valentin	Conseiller municipal	
ROLLIN Jean-Marc	Conseiller municipal	
SARAZIN Lorrène	Conseillère municipale	

ORDRE DU JOUR

1. – DESIGNATION DE DELEGUES AUX ORGANISMES COMMUNAUX

- 1.1. CCAS
- 1.2. Sapeurs-pompiers
- 1.3. Commission d'Appel d'Offres
- 1.4. Proposition de représentants à la Commission Communale des Impôts Directs
- 1.5. SEMERAP – Autorisation de fonction au conseil d'administration
- 1.6. Information commissions municipales
- 1.7. Comité de jumelage

2. – DESIGNATION DE DELEGUES AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

- 2.1 Syndicat Intercommunal d'Energie de Riom
- 2.2 Syndicat Mixte d'Aménagement de la Haute Morge

3. – FINANCES

- 3.1 Décision modificative n° 2 Virement de crédits
- 3.2 Adhésion au groupement d'achat d'électricité du SIEG – Territoire d'énergie du Puy-de-Dôme
- 3.3 Demande de subvention au titre de la DETR pour le réaménagement de la mairie et du point lecture

4. – QUESTIONS DIVERSES

- 4-1 Information cartes d'identité – passeports
- 4-2 Organigramme des services